

09 A0010289 COMMENT REUSSIR L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ?
Module 19834

Vendredi 28 mai 2010, Lycée Paul Bert, 7 rue Huyghans 75014-PARIS
Formatrices DAFOR : Hélène CLAPIER et Dominique HALPERIN

I. Ouverture institutionnelle

Isabelle Cordier (DAFOR) présente cette journée de formation sur l'accompagnement éducatif, plus particulièrement axée sur le volet culturel et les pratiques de langues vivantes.

Monsieur Tirvaudey Inspecteur d'Académie adjoint 2nd degré, souligne deux aspects de l'A.E. :

- c'est un vivier d'innovations riches et variées
- c'est nouveau, à la périphérie, autour de l'enseignement.

« J'ai l'impression qu'on est au cœur du métier d'enseignant, avec les problèmes de l'enseignant, au cœur de l'horizon de l'élève, on est amené à réfléchir sur le temps, la chronologie dans l'école... mais c'est une périphérie qui a du sens, qui est au cœur de la valeur ajoutée. »

Une question : comment rattacher l'A.E. au système éducatif, le mettre en synergie, avec les collectivités territoriales, au sein des établissements (liens entre A.E.D. et enseignants), comment apprendre à déléguer ?

Madame de Beauvais, IPR, rappelle des chiffres concernant les pratiques de l'A.E. dans le second degré dans l'académie de Paris : 55 % des intervenants sont des assistants d'éducation qui doivent bénéficier de formations. Elle a visité de nombreux établissements : les initiatives sur le terrain sont variées. Elle énumère quelques pistes :

- Ouverture à l'international ; exemple au collège Jean Moulin, le travail avec l'Université de Floride. Des étudiants viennent animer une heure de conversation anglaise. L'atelier rencontre un vif succès.
- Coopération des TIC, en utilisant l'accompagnement à distance. On peut imaginer un système interactif dans lequel l'élève peut poser des questions, lire un énoncé et demander de l'aide.
- L'éducation au développement durable.
- Les arts de la table à relier à l'éducation à la santé, le bien manger.

Ces innovations en cours à Paris méritent d'essaimer. Il faudrait étendre ce dispositif de manière suffisamment souple, le faire monter en puissance, le faire fructifier, avec des professeurs pas nécessairement dans leur discipline, pour donner des idées à d'autres, et alimenter l'accompagnement personnalisé à la rentrée prochaine.

II. Intervention de Madame Nathalie Berthon, adjointe de la DAAC, Délégation Académique des arts et à la Culture

Madame Berthon invite chacun à visiter le site de l'Académie, rubrique A.E. qui présente des pratiques artistiques :

- au musée, Paris est le lieu idéal ;

- au théâtre : les théâtres accueillent les élèves pendant les répétitions. C'est le cas du théâtre de la Ville, de la Colline, de l'Est parisien.
- Au cinéma : possibilité de travailler en partenariat avec « Collèges au cinéma », « Ciné lycée », « Ecole et cinéma », « les cinémas indépendants à Paris, ...etc.
- Avec des associations de proximité ; penser à les solliciter, exemple : la MGI, « Maison du geste et de l'image ».

Les chefs d'établissements reçoivent une somme d'argent destinée à rémunérer les vacances des intervenants dans le cadre de l'accompagnement éducatif. La DAAC est à la fois partenaire et structure. Elle est habilitée à vérifier les statuts, à donner une expertise : plus de quatre cents artistes sont habilités à Paris

III. Témoignage d'une expérience de pratique culturelle

« La fabrique du regard » anime un atelier de lecture d'images dans le cadre de l'accompagnement. Cette association est présidée par Raymond Depardon. C'est un lieu dédié au cinéma, à l'image, aux médias.

-(insérer texte rédigé par Christine VIDAL, contact : 01 53 01 21 67)

IV. Intervention de Sylvie Octobre, chargée d'étude au département des Etudes de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication

A- Les pratiques culturelles chez les jeunes et les institutions de transmission : un choc de culture ?

Qui sont les jeunes ? Quel est le rapport des jeunes aux médias ? Quelles sont les pratiques culturelles des ados ?

« Avec la révolution numérique, les usages culturels évoluent, particulièrement dans les générations des *digital natives*, jeunes familiers des technologies de l'information et de la communication. Pour autant, les nouveaux usages culturels des jeunes (10/24 ans) ne sont pas exclusifs : les pratiques artistiques amateurs, la fréquentation des équipements culturels et la consommation médiatique se maintiennent auprès des jeunes générations où l'usage de l'Internet apparaît lié à un intérêt plus global pour la culture et l'information. »

(Extrait de l'article : « Transmission et légitimation », sur le site <http://www.culture.gouv.fr/dps>)

Sylvie Octobre analyse l'évolution du rapport au temps chez les jeunes. Le temps de travail est en baisse et l'on s'oriente vers la civilisation des loisirs. On observe aussi une certaine osmose entre soi professionnel et personnel, une porosité croissante entre des temps culturels et non-culturels. On va vers un usage identitaire des loisirs avec une forte injonction à l'épanouissement personnel, à l'invention de soi, aux besoins d'expressivité.

Un certain nombre de mutations entraînent une remise en cause des schémas de transmission traditionnels.

A. Désinstitutionnalisation, désencadrement et individualisation

« Les loisirs des jeunes générations sont caractérisés par une désinstitutionnalisation, un désencadrement relatif et une individualisation croissante. La privatisation croissante des loisirs culturels est illustrée par la place croissante dédiée à la culture de la chambre facilitée par toutes les offres technologiques : « podcasting », téléchargement... »

«... le statut d'autorité des institutions de transmission : l'école, de même que les équipements culturels, ne détiennent plus le monopole de l'accès aux œuvres... » (cf. article déjà cité - Culture et prospective, page 6)

Ces grandes mutations nous incitent à une véritable réflexion pédagogique sur les modes de transmission et leurs effets sur les apprentissages.

« C'est du côté des instances de transmission, la famille, l'école et les institutions culturelles, que les évolutions sont les plus notables. » Comment « penser leurs modes d'action, qu'il s'agisse de transmission familiale, du lien entre culture et savoir ou encore de médiation. » (cf. Culture et prospective, page 9)

Après l'exposé de Sylvie Octobre, plusieurs questions ont été posées. Comment faire bouger, en évitant la juxtaposition d'objectifs, les frontières des disciplines **pour rétablir des liens** entre les disciplines, des liens avec les nouveaux concepts tels que l'accompagnement personnalisé, l'histoire des Arts et l'évaluation par compétences ?

V. Témoignage d'une expérience culturelle au collège Courteline : l'atelier philosophique de M. Jeangène-Vilmer

L'atelier philosophique se déroule le mardi de 12h30 à 14 heures. On a une séance de 45 minutes pour les élèves de cinquième et de sixième et une séance de 45 minutes pour les quatrièmes et les troisièmes. Les élèves sont invités sur la base du volontariat. Le professeur apporte le thème, par exemple, l'amour, la violence, le travail, le désir, la peine de mort, etc....

Dans un premier temps, les élèves ont besoin de maîtriser des outils de culture générale et des notions de vocabulaire. Ils vont ensuite apprendre à hiérarchiser, à problématiser, à organiser un débat, à chercher des arguments, à structurer la parole, la pensée, à réaliser des transitions.

Dans un deuxième temps, le professeur introduit des textes à lire et à commenter.

L'intérêt de cet atelier pour les élèves ? Développer la pratique de l'oral avec des pairs, mieux comprendre la complexité des choses, s'ouvrir à l'universel par la philosophie, parler des questions existentielles, devenir plus mature, structurer sa pensée, améliorer son français.

D'après M. Larcher, Principal du collège Courteline, l'atelier philo remporte un vif succès, l'effectif est stable.

VI. Intervention de M. Laborde, délégué à la DAREIC, délégué aux relations européennes dans l'Académie de Paris

La DAREIC, service auprès du recteur, développe l'ouverture des projets axés vers l'international. Il accueille les projets, aide au financement des actions prioritaires.

À Paris, une centaine de professeurs référents vont constituer un réseau favorable à la réussite de ces projets. En 2009, un accord a été signé avec Londres, et le 3 mai, un autre accord a été signé avec les autorités berlinoises.

Consulter le site de l'Académie, voir les pages : « Europe » et « International », environ 400 pages.

Comment développer l'axe **de l'accompagnement éducatif à l'international** grâce à des partenariats à Paris, par exemple, avec l'Institut Cervantès ou avec la Maison de la Culture du Japon ? La démarche consiste à élaborer des actions « clés en main » avec un partenaire extérieur pour qu'on puisse s'en saisir postérieurement :

- Avec l'Institut Cervantès, trois projets axés sur le cinéma espagnol au niveau des collèges ;
- Avec la Maison de la Culture du Japon, trois collèges vont découvrir la culture japonaise.

Les actions démarrent à la rentrée prochaine avec un groupe pilote. Un projet commun permet de mutualiser les énergies. Précisons qu'on peut monter un projet sans que la dimension linguistique soit centrale.

VII. Témoignage d'une expérience autour des langues vivantes au collège Jean Moulin

Madame Tomas, Principale du collège, explique qu'un créneau horaire permet aux élèves de rencontrer des étudiants disponibles selon un protocole pour guider l'assistant. Le projet est fondé sur la conversation.

Deux élèves viennent témoigner de l'intérêt de cet atelier qui les a fait progresser à l'oral dans la compréhension de la langue anglaise.

D'autre part, Madame Gayle Zachman, Directrice du Centre de recherches de l'Université de Floride, explique que les étudiants ont du mal à s'intégrer dans la vie parisienne ; elle a proposé des assistants de langue qui établissent des liens avec les élèves et exercent leurs compétences linguistiques.

Ce projet est soutenu par le chef d'établissement. Voici l'adresse pour contacter le Centre de recherches de l'université de Floride à Paris :

paris-research@class.ufl.edu

VIII. Mise en œuvre et évaluation du dispositif « Accompagnement éducatif »

Hélène Clapier et Dominique Halperin présentent le questionnaire d'aide à la mise en œuvre du dispositif, en soulignant le sens et les enjeux d'un tel dispositif basé sur le volontariat, complémentaire des enseignements obligatoires ; il accompagne les élèves vers la réussite scolaire, prolonge leur temps d'apprentissage et leur épanouissement.

Comment évaluer ce type d'accompagnement ? Comment évaluer le projet en lui-même ? Avec quels indicateurs ? Comment mesurer les effets sur l'élève, sur sa famille, sur les apprentissages ? Les formatrices proposent un questionnaire d'évaluation destiné aux élèves.

Il convient aussi de mettre en relation l'A.E. et le livret de compétences. Voir cette question sur « Eduscol ». Comment articuler la maîtrise du socle commun et l'accompagnement ? Les formatrices proposent un document, conçu en quatre temps : le projet, le résultat des actions, les effets et l'impact.

Une bibliographie est distribuée aux stagiaires.

IX. Conclusion – Perspectives 2010/2011

Madame de Beauvais envisage avec enthousiasme une suite à cette formation à la rentrée : elle propose de présenter des actions menées sur le terrain dans le domaine sportif, artistique ou sur le thème du développement durable, sur l'art de la table, etc...

Synthèse établie par Bernadette Péricard, le 10 juin 2010